



## Interruption de mon cdi cause inaptitude

Par **sandyfleurs**, le **28/03/2009** à **20:08**

Bonsoir rnJ ai un gros problème , la médecine du travail ma déclaré inapte à l emploi que j occupait avant en tant que télévendeuse , et je suis travailleur handicapé de ce fait on m' a interrompue mon contrat de travail en attendant de me reclasser ou de me licencier , le problème c 'est que je ne serais pas payé pendant un mois , et je n ai pas encoe droit au chômage, vu que je suis encore employé chez eux , que dois- je faire ? J' ai mon loyer à payer et mes factures et il faut manger , pouvez vous me donner une réponse rapide , c' est très important pour savoir la démarche à suivre afin que je puisse sortir de cet imasse?rnMerci d 'avance.

Par **Visiteur**, le **28/03/2009** à **20:11**

bonsoirrrrn1. voir avec votre patron si il ne vous reste pas des congés payés !!!!!rn2. vous mettre en arrêt maladie..... vous aurez au moins les indemnités de la sécurité sociale !!!!!!!!!